



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

Délibération n° DEL2022_165

OBJET : Immobilier d'entreprises - Tarifs 2023

Exposé

La Communauté d'Agglomération du Cotentin, compétente en matière de développement économique, gère l'immobilier d'entreprises de l'ensemble de son territoire.

La gestion et la facturation des conventions d'occupation des entreprises hébergées dans la plupart des équipements est assurée par le service comptable du pôle Stratégie et Développement Territorial, en lien avec la direction de l'économie.

Pour ce faire, il convient d'acter les différents tarifs pratiqués en 2023 pour les équipements suivants :

- l'immeuble d'entreprises des Hauts de Quincampoix et l'EC2, espace de coworking,
- le centre d'activité Louis Lumière,
- le centre d'activité de l'Amont Quentin,
- le centre d'activité des Vindits,
- 1 atelier à Martinvast,
- 7 bâtiments ateliers à La Hague,
- 1 bâtiment abritant un commerce à La Hague,
- 1 atelier et des box Port Chantereyne,
- 1 bâtiment industriel à Valognes sur la ZAE de la Bretonnerie,
- 1 bâtiment abritant un restaurant Site du Moulin de Fierville les Mines.

Quelques équipements sont gérés en direct par les pôles de proximité notamment le pôle de proximité des Pieux.

En dehors de cas particuliers dont les baux prévoient des modalités spécifiques, il est à noter que compte-tenu de l'évolution importante des indices de révision des prix, il est appliqué, tel que le prévoit les modalités de révision indiquées dans les conventions d'occupation, une hausse limitée à 3 % des tarifs de l'année précédente.

Quant aux tarifs pratiqués pour l'atelier Chantereyne et les box attenants, ils sont calculés sur la base des tarifs annuels pratiqués sur la concession de Port Chantereyne.

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 172 - Contre : 0 - Abstentions : 9- Monsieur Thierry LEMONNIER ne prend pas part au vote) pour :

Délibération n° DEL2022_165

- **Adopter** les tarifs applicables pour l'année 2023, joints en annexe.
- **Autoriser** le Président ou son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

LE PRESIDENT,

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

David MARGUERITTE

Alexandrina LE GUILLOU

Annexe(s) :
Tarifs 2023

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU**6 DECEMBRE 2022**

Date d'envoi de la convocation : le 25/11/2022

Nombre de membres : 192

Nombre de présents : 162

Nombre de votants : 177

A l'ouverture de la séance

Secrétaire de séance : Alexandrina LE GUILLOU

L'an deux mille vingt deux, le mardi 6 décembre, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

Etaient présents :

AMBROIS Anne, AMIOT André, AMIOT Florence, AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, GERVAIS Bertrand suppléant de ANNE Philippe, ANTOINE Joanna, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERHAULT Bernard, BERNARD Christian, BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine (A partir de 18h45), BLESTEL Gérard, BOTTA Francis, BOUSSELMAME Noureddine, BRANTHOMME Nicole, BRIENS Eric, BROQUAIRE Guy, BURNOUF Elisabeth, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CAUVIN Jean-Louis, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie (A partir de 18h40), CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DE BOURSETTY Olivier, DENIS Daniel, LELIEVRE Christophe suppléant de DESTRES Henri, DIGARD Antoine, DOREY Jean-Marie, DUBOIS Ghislain, DUBOST Nathalie, DUCHEMIN Maurice, DUFILS Gérard, DUVAL Karine, FAGNEN Sébastien, FAUCHON Patrick, FAUDEMÉR Christian, FIDELIN Benoît, FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, GANCEL Daniel, GASNIER Philippe, GENTILE Catherine (A partir de 18h40), GERVAISE Thierry, MESNIL Thérèse suppléante de GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GODAN Dominique, GOURDIN Sédrick, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie, HAMEL Estelle, HAMON Myriam, HARDY René, HAYÉ Laurent, HEBERT Dominique, HELAOUET Georges, HERY Sophie, HOULLEGATTE Valérie, HULIN Bertrand, HUREL Karine, HURLLOT Juliette, JEANNE Dominique, BAUDE André suppléant de JOUANNEAULT Tony, JOUAUX Joël, JOZEAU-MARIGNE Muriel, LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE DANOIS Francis, LE GUILLOU Alexandrina, LEBRETON Robert, LEBRUMAN Pascal, LECHATREUX Jean-René, LECHEVALIER Isabelle (Jusqu'à 19h13), LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAIX-VERON Odile, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFER Denis, LEFEVRE Hubert, LEGOUET David (Absent de 19h28 à 20h24), LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LEJEUNE Pierre-François, LELOUEY Dominique, LEMENUÉL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMOIGNE Sophie, LEMONNIER Hubert, LEMONNIER Thierry, LEMYRE Jean-Pierre, LEONARD Christine, LEPETIT Gilbert, LEPOITTEVIN Gilbert, LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LERENDU Patrick, LEROSSIGNOL Françoise, LEROUX Patrice, LESEIGNEUR Jacques, LEVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MADELEINE Anne, MAGHE Jean-Michel, MAHIER Manuela, MARGUERIE Jacques, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Patrice, MARTIN Serge, MARTIN-MORVAN Véronique, MAUGER Michel (A partir de 18h40), MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, MIGNOT Henri, MORIN Daniel (A partir de 19h28), MOUCHEL Evelyne,

Délibération n° DEL2022_165

MOUCHEL Jacky, MOUCHEL Jean-Marie, OLIVIER Stéphane, PARENT Gérard, PECORARO Yvonne, PELLERIN Jean-Luc, PERRIER Didier, PERROTTE Thomas, PIQUOT Jean-Louis, PLAINEAU Nadège, POIGNANT Jean-Pierre, POISSON Nicolas, PROVAUX Loïc, RENARD Jean-Marie, ROCQUES Jean-Marie, RODRIGUEZ Fabrice, ROUELLÉ Maurice, ROUSSEAU François, SAGET Eddy, SANSON Odile, SIMON François, SIMONIN Philippe, SOINARD Philippe, JOUBERT Martine suppléante de SOLIER Luc, SOURISSE Claudine (A partir de 18h40), TARIN Sandrine, TAVARD Agnès, THOMINET Odile, TOLLEMER Jean-Pierre, VANSTEELANT Gérard, VARENNE Valérie (A partir de 19h32), VASSAL Emmanuel, VASSELIN Jean-Paul, VIGER Jacques, VILLETTE Gilbert, VIVIER Nicolas, VIVIER Sylvain.

Ont donné procurations

ARRIVÉ Benoît à MARTIN Patrice, ASSELINE Etienne à LEROUX Patrice, BALDACCI Nathalie à LANGLOIS Hubert, CRESPIAN Francis à LEMENUEL Dominique, DUCOURET Chantal à HURLLOT Juliette, FRANCOISE Bruno à BROQUAIRE Guy, HEBERT Karine à TARIN Sandrine, KRIMI Sonia à MAGHE Jean-Michel, LE CLECH Philippe à BELLIOU DELACOUR Nicole, LE POITTEVIN Lydie à AMBROIS Anne, LECHEVALIER Isabelle à ROCQUES Jean-Marie (A partir de 19h13), LEFRANC Bertrand à FAGNEN Sébastien, LEGOUET David à BOTTA Francis (De 19h28 à 20h24), LELONG Gilles à LEFAIX-VERON Odile, LETERRIER Richard à LE GUILLOU Alexandrina, MARGUERITTE Camille à SAGET Eddy, RONSIN Chantal à DUVAL Karine.

Excusés :

BROQUET Patrick, DOUCET Gilbert, FALAIZE Marie-Hélène, GOSSELIN Bernard, LE PETIT Philippe, LEPLEY Bruno, PIC Anna, SCHMITT Gilles.

HOTEL/PEPINIERE D'ENTREPRISES DES HAUTS DE QUINCAMPOIX ➤ TARIFS 2023 HT



REDEVANCE PEPINIERE

	1 espace €/m²/an	1 forfait services ① (1,63 €/m² sup. > 11,31 m²)	Charges €/m²/an
Année 1	54,50 €	95,00 €	59,00 €
Année 2	65,40 €	95,00 €	59,00 €
Année 3	76,30 €	95,00 €	59,00 €

① Forfait services : salles de réunion, bureau « rendez-vous », permanence téléphonique, photocopieuse, fax, affranchissement courrier, accompagnement, suivi, etc.

Révision des prix :

Les tarifs des redevances seront révisés annuellement au 1^{er} janvier sur la base de la valeur du dernier Indice du Coût de la Construction connu et arrondis à l'euro inférieur.

Les tarifs relatifs aux charges et services seront révisés annuellement au 1^{er} janvier sur la base du dernier indice connu et arrondis à l'euro inférieur. L'indice retenu est le FSD3.

Cependant, l'augmentation des redevances, charges et services après actualisation ne pourra s'effectuer que dans la limite de 3 % annuelle.

Prestations en HT / Hôtel - Pépinière des Hauts de Quincampoix (tarifs 2023)	PEPINIERE	HOTEL	NON RESIDENT
SERVICES INCLUS / BUREAU			
↳ Affranchissement	+ coût consommations	+ coût consommations	
↳ Accompagnement, suivi	✓		
↳ Animations, présentations thématiques	✓	✓	
↳ Distribution de courrier	✓	✓	
↳ Accès au fax	✓	✓	
↳ Accès matériels de reliure (mise à disposition)	✓	✓	
↳ Mise à disposition de meubles (1 bureau avec retour et caisson, 1 armoire, 1 fauteuil, 2 chaises)	✓		
↳ Accès vidéoprojecteur portatif	4 h/mois	4 h/mois	
↳ Accès bureau "rendez-vous" : avec mobilier, internet et téléphone	2 h/mois	2 h/mois	
↳ Accès salles de réunion	10 h/mois	16 h/mois	

TELEPHONE / INTERNET			
↳ Pack internet : internet très haut débit avec fibre optique et téléphonie illimitée vers les fixes en métropole	57,00 €/mois	57,00 €/mois	
↳ ligne téléphonique supplémentaire	10,00 €/mois	10,00 €/mois	
↳ IP supplémentaire	10,00 €/mois	10,00 €/mois	
↳ Accès internet sans téléphone	24,00 €/mois	24,00 €/mois	
↳ Accès téléphonique + communications illimitées vers les fixes en métropole	24,00 €/mois	24,00 €/mois	

DOMICILIATION			
↳ Domiciliation simple (une boîte aux lettres)			497,00 €/an facturation mensuelle ou annuelle
↳ Avec ligne téléphonique et transfert			25,00 €/mois+ coût des communications sur renvoi
↳ Avec permanence téléphonique (60 messages/mois) et/ou renvoi d'appel			53,00 €/mois + coût des communications sur renvoi
↳ Avec ligne téléphonique + permanence téléphonique (60 messages/mois) et/ou renvoi d'appel			75,00 €/mois + coût des communications sur renvoi

SERVICES PAYANTS / COÛTS UNITAIRES			
↳ Photocopies couleurs	0 à 100 copies : 0,31 €	0 à 100 copies : 0,31 €	0 à 100 copies : 0,31 €
	sup à 100 : 0,27 €	sup à 100 : 0,27 €	sup. à 100 : 0,27 €
↳ Photocopies noir et blanc	0 à 500 copies : 0,06 €	0 à 500 copies : 0,06 €	0 à 500 copies : 0,06 €
	sup. à 500 copies : 0,05 €	sup. à 500 copies : 0,05 €	sup. à 500 copies : 0,05 €
↳ Secrétariat (traitement de texte, tableur, mailing, courrier, reliure, etc.)	12,00 €/heure	15,00 €/heure	
↳ Service nettoyage de bureau (2 passages par semaine)	1,40 €/m ² /mois	1,40 €/m ² /mois	
↳ Emission de fax (gratuit en réception)	0 à 100/mois : 0,20 €	0 à 100/mois : 0,20 €	0 à 100/mois : 0,20 €
	sup. à 100 : 0,15 €	sup. à 100 : 0,15 €	sup à 100 : 0,15 €
↳ Mise à disposition de meubles (1 bureau avec retour et caisson, 1 armoire, 1 fauteuil, 2 chaises)		63,00 € les six 1ers mois puis 85,00 € les mois suivants	
↳ Accès bureau "rendez-vous" : avec mobilier, internet et téléphone	5,00 €/h + consommation tél	6,00 €/h + consommation tél	7,00 €/h + consommation tél
↳ Accès grande salle de réunion (+/- 15 personnes assises)	7,00 €/h	8,00 €/h	10,00 €/h
↳ Accès petite salle de réunion (+/- 10 personnes assises)	6,00 €/h	7,00 €/h	8,00 €/h

HOTEL/PEPINIERE D'ENTREPRISES DES HAUTS DE QUINCAMPOIX ➤ TARIFS 2023 HT



REDEVANCE HOTELLERIE

1 espace €/m ² /an	1 forfait services ① (1,63 €/m ² sup. > 11,31 m ²)	Charges €/m ² /an
109,00 €	128,00 €	59,00 €

① Forfait services : salles de réunion, bureau « rendez-vous », permanence téléphonique, photocopieuse, fax, affranchissement courrier, accompagnement, suivi, etc.

Révision des prix :

Les tarifs des redevances seront révisés annuellement au 1^{er} janvier sur la base de la valeur du dernier Indice du Coût de la Construction connu et arrondis à l'euro inférieur.

Les tarifs relatifs aux charges et services seront révisés annuellement au 1^{er} janvier sur la base du dernier indice connu et arrondis à l'euro inférieur. L'indice retenu est le FSD3.

Cependant, l'augmentation des redevances, charges et services après actualisation ne pourra s'effectuer que dans la limite de 3 % annuelle.

Prestations en HT / Hôtel - Pépinière des Hauts de Quincampoix (tarifs 2023)	PEPINIERE	HOTEL	NON RESIDENT
SERVICES INCLUS / BUREAU			
↳ Affranchissement	+ coût consommations	+ coût consommations	
↳ Accompagnement, suivi	✓		
↳ Animations, présentations thématiques	✓	✓	
↳ Distribution de courrier	✓	✓	
↳ Accès au fax	✓	✓	
↳ Accès matériels de reliure (mise à disposition)	✓	✓	
↳ Mise à disposition de meubles (1 bureau avec retour et caisson, 1 armoire, 1 fauteuil, 2 chaises)	✓		
↳ Accès vidéoprojecteur portatif	4 h/mois	4 h/mois	
↳ Accès bureau "rendez-vous" : avec mobilier, internet et téléphone	2 h/mois	2 h/mois	
↳ Accès salles de réunion	10 h/mois	16 h/mois	

TELEPHONE / INTERNET			
↳ Pack internet : internet très haut débit avec fibre optique et téléphonie illimitée vers les fixes en métropole	57,00 €/mois	57,00 €/mois	
↳ ligne téléphonique supplémentaire	10,00 €/mois	10,00 €/mois	
↳ IP supplémentaire	10,00 €/mois	10,00 €/mois	
↳ Accès internet sans téléphone	24,00 €/mois	24,00 €/mois	
↳ Accès téléphonique + communications illimitées vers les fixes en métropole	24,00 €/mois	24,00 €/mois	

DOMICILIATION			
↳ Domiciliation simple (une boîte aux lettres)			497,00 €/an facturation mensuelle ou annuelle
↳ Avec ligne téléphonique et transfert			25,00 €/mois+ coût des communications sur renvoi
↳ Avec permanence téléphonique (60 messages/mois) et/ou renvoi d'appel			53,00 €/mois + coût des communications sur renvoi
↳ Avec ligne téléphonique + permanence téléphonique (60 messages/mois) et/ou renvoi d'appel			75,00 €/mois + coût des communications sur renvoi

SERVICES PAYANTS / COÛTS UNITAIRES			
↳ Photocopies couleurs	0 à 100 copies : 0,31 €	0 à 100 copies : 0,31 €	0 à 100 copies : 0,31 €
	sup à 100 : 0,27 €	sup à 100 : 0,27 €	sup. à 100 : 0,27 €
↳ Photocopies noir et blanc	0 à 500 copies : 0,06 €	0 à 500 copies : 0,06 €	0 à 500 copies : 0,06 €
	sup. à 500 copies : 0,05 €	sup. à 500 copies : 0,05 €	sup. à 500 copies : 0,05 €
↳ Secrétariat (traitement de texte, tableur, mailing, courrier, reliure, etc.)	12,00 €/heure	15,00 €/heure	
↳ Service nettoyage de bureau (2 passages par semaine)	1,40 €/m ² /mois	1,40 €/m ² /mois	
↳ Emission de fax (gratuit en réception)	0 à 100/mois : 0,20 €	0 à 100/mois : 0,20 €	0 à 100/mois : 0,20 €
	sup. à 100 : 0,15 €	sup. à 100 : 0,15 €	sup à 100 : 0,15 €
↳ Mise à disposition de meubles (1 bureau avec retour et caisson, 1 armoire, 1 fauteuil, 2 chaises)		63,00 € les six 1ers mois puis 85,00 € les mois suivants	
↳ Accès bureau "rendez-vous" : avec mobilier, internet et téléphone	5,00 €/h + consommation tél	6,00 €/h + consommation tél	7,00 €/h + consommation tél
↳ Accès grande salle de réunion (+/- 15 personnes assises)	7,00 €/h	8,00 €/h	10,00 €/h
↳ Accès petite salle de réunion (+/- 10 personnes assises)	6,00 €/h	7,00 €/h	8,00 €/h



TARIFS 2023

1. Postes « nominatifs » pour le télétravail par exemple, ou places « libres »

- a. 1 ½ journée (4 h) : 5.00 € HT soit 6.00 € TTC
- b. 1 journée (8 h) : 8.00 € HT soit 9.60 € TTC

- c. Pass 10 jours (20 crédits de ½ journées) : 75.00 € HT soit 7,50 €/jour soit 90.00 € TTC
- d. Pass 20 jours (40 crédits de ½ journées) : 128.00 € HT soit 6,40 €/jour soit 153.60 € TTC
- e. Pass 30 jours (60 crédits de ½ journées) : 160.00 € HT soit 5,33 €/jour soit 192.00 € TTC

2. Réservation du plateau complet

- a. La demi-journée : 52.00 € HT soit 62.40 € TTC
- b. La journée complète : 85.00 € HT soit 102.00 € TTC

3. Les tarifs des consommables (photocopie, fax, etc.)

Ils sont les mêmes que pour les entreprises installées en régime pépinière. Quant aux équipements complémentaires tels que le bureau « rendez-vous » et les salles de réunion, ils sont accessibles aux conditions suivantes :

Accès au bureau « rendez-vous »	8 h inclus dans le forfait « Pass »
Accès aux salles de réunion	2 h inclus dans le forfait « Pass »

Au-delà, ces espaces sont accessibles aux coûts réservés aux entreprises implantées en régime « pépinière ».

CENTRE D'ACTIVITÉ LOUIS LUMIÈRE ➤ TARIFS 2023 HT



REDEVANCE PEPINIERE

	1 espace €/m ² /an	1 forfait services ① (1,63 €/m ² sup. > 18 m ²)	Charges €/m ² /an
Année 1			
Bureaux	45,50 €	95,00 €	30,00 € ②
Plates-formes (B16 à B22)	39,50 €	95,00 €	30,00 € ②
Ateliers A5 à A10 et box de stockage	15,00 €	2,18 €/m ² /an ④	13,00 € ③
Année 2			
Bureaux	54,60 €	95,00 €	30,00 € ②
Plates-formes (B16 à B22)	47,40 €	95,00 €	30,00 € ②
Ateliers A5 à A10 et box de stockage	18,00 €	2,18 €/m ² /an ④	13,00 € ③
Année 3			
Bureaux	63,70 €	95,00 €	30,00 € ②
Plates-formes (B16 à B22)	55,30 €	95,00 €	30,00 € ②
Ateliers A5 à A10 et box de stockage	21,00 €	2,18 €/m ² /an ④	13,00 € ③

① Forfait services : salles de réunion, bureau « rendez-vous », permanence téléphonique, photocopieuse, fax, affranchissement courrier, accompagnement, suivi, etc.

② Comprend : chauffage/électricité/IF + TEOM/fonctionnement et entretien du site et des locaux communs

③ Comprend : fonctionnement et entretien du site et des locaux communs/IF + TEOM ; chauffage et électricité facturés au réel

④ Comprend les services : accès salles de réunion/photocopieuse/fax/secrétariat + accompagnement si pépinière

Révision des prix :

Les tarifs des redevances seront révisés annuellement au 1^{er} janvier sur la base de la valeur du dernier Indice du Coût de la Construction connu et arrondis à l'euro inférieur.

Les tarifs relatifs aux charges et services seront révisés annuellement au 1^{er} janvier sur la base du dernier indice connu à cette date et arrondis à l'euro inférieur. L'indice retenu est le FSD3.

Cependant, l'augmentation des redevances, charges et services après actualisation ne pourra s'effectuer que dans la limite de 3 % annuelle.

Prestations en HT / Centre d'activité Louis Lumière (Tarifs 2023)	PEPINIERE	HOTEL	NON RESIDENT
---	-----------	-------	--------------

SERVICES INCLUS / BUREAU			
☞ Affranchissement	+ coût consommations	+ coût consommations	
☞ Accompagnement, suivi	✓		
☞ Animations, présentations thématiques	✓	✓	
☞ Distribution de courrier	✓	✓	
☞ Accès au fax	✓ (en réception)	✓ (en réception)	
☞ Accès au matériel de reliure	✓	✓	
☞ Accès au vidéoprojecteur portatif	4 h/mois	4 h/mois	
☞ Mise à disposition de meubles (1 bureau avec retour et caisson, 1 armoire, 1 fauteuil, 2 chaises)	✓		
☞ Permanence téléphonique (60 messages/mois) et/ou renvoi d'appel	✓	✓	
☞ Accès bureau "rendez-vous » (Hauts de Quincampoix) : avec mobilier, internet et téléphone	2 h/mois	2 h/mois	
☞ Accès salles de réunion/Salle	10 h/mois	16 h/mois	

DOMICILIATION			
☞ Domiciliation simple (une boîte aux lettres)			497,00 €/an facturation mensuelle ou annuelle
☞ Avec ligne téléphonique et transfert d'appel			25,00 €/mois + coût des communications sur renvoi
☞ Ligne téléphonique + permanence téléphonique (60 messages par mois) et/ou renvoi d'appel			53,00 €/mois + coût des communications sur renvoi
☞ Permanence téléphonique (60 messages par mois) et/ou renvoi d'appel			75,00 €/mois + coût des communications sur envoi

SERVICES PAYANTS / COÛTS UNITAIRES			
☞ Ligne téléphonique simple	24,00 €/mois	24,00 €/mois	
☞ Photocopies couleurs	0 à 100 copies : 0,31 €	0 à 100 copies : 0,31 €	0 à 100 copies : 0,31 €
	sup à 100 : 0,27 €	sup à 100 : 0,27 €	sup. à 100 : 0,27 €
☞ Photocopies noir et blanc	0 à 500 copies : 0,06 €	0 à 500 copies : 0,06 €	0 à 500 copies : 0,06 €
	sup. à 500 copies : 0,05 €	sup. à 500 copies : 0,05 €	sup. à 500 copies : 0,05 €
☞ Secrétariat (traitement de texte, tableur, mailing, courrier, reliure, etc.)	12,00 €/heure	15,00 €/heure	
☞ Service nettoyage (2 passages par semaine)	1,40 €/m ² /mois	1,40 €/m ² /mois	
☞ Emission de fax	0 à 100/mois : 0,20 €	0 à 100/mois : 0,20 €	0 à 100/mois : 0,20 €
	sup. à 100 : 0,15 €	sup. à 100 : 0,15 €	sup à 100 : 0,15 €
☞ Mise à disposition de meubles (1 bureau avec retour et caisson, 1 armoire, 1 fauteuil, 2 chaises)		63,00 € les six 1ers mois puis 85,00 € les mois suivants	
☞ Accès grande salle de réunion (+/- 30 personnes assises)	7,00 €/h	8,00 €/h	10,00 €/h
☞ Accès petite salle de réunion (+/- 20 personnes assises)	6,00 €/h	7,00 €/h	8,00 €/h

CENTRE D'ACTIVITE LOUIS LUMIERE ➤ TARIFS 2023 HT



REDEVANCE HOTELLERIE

	1 espace €/m ² /an	1 forfait services ① (1,63 €/m ² sup. > 18 m ²)	Charges €/m ² /an
Bureaux	91,00 €	128,00 €	30,00 € ②
Plates-formes (B16 à B22)	79,00 €	128,00 €	30,00 € ②
Ateliers A5 à A10 et box de stockage	30,00 €	2,18 €/m ² /an ⑤	13,00 € ③
Ateliers A1, 2, 3, 4, 11,12, 13,14 (ex. BIL)	38,00 €	0,00 € ⑥	7,00 € ④
Nouveaux ateliers A15, 16, 17, 18, 19 et 20	54,00 €	0,00 € ⑥	7,00 € ④

① Forfait services : salles de réunion, bureau « rendez-vous », permanence téléphonique, photocopieuse, fax, affranchissement courrier, accompagnement, suivi, etc.

② Comprend : chauffage/électricité/IF + TEOM/fonctionnement et entretien du site et des locaux communs

③ Comprend : fonctionnement et entretien du site et des locaux communs/IF + TEOM ; chauffage et électricité facturés au réel

④ Comprend : fonctionnement et entretien du site et des locaux communs ; chauffage et électricité facturés au réel. IF et TEOM facturés au réel.

⑤ Comprend les services : accès salles de réunion/photocopieuse/fax/secrétariat + accompagnement si pépinière

⑥ Accès occasionnel aux salles de réunions

Révision des prix :

Les tarifs des redevances seront révisés annuellement au 1^{er} janvier sur la base de la valeur du dernier Indice du Coût de la Construction connu et arrondis à l'euro inférieur.

Les tarifs relatifs aux charges et services seront révisés annuellement au 1^{er} janvier sur la base du dernier indice connu et arrondis à l'euro inférieur. L'indice retenu est le FSD3.

Cependant, l'augmentation des redevances, charges et services après actualisation ne pourra s'effectuer que dans la limite de 3 % annuelle.

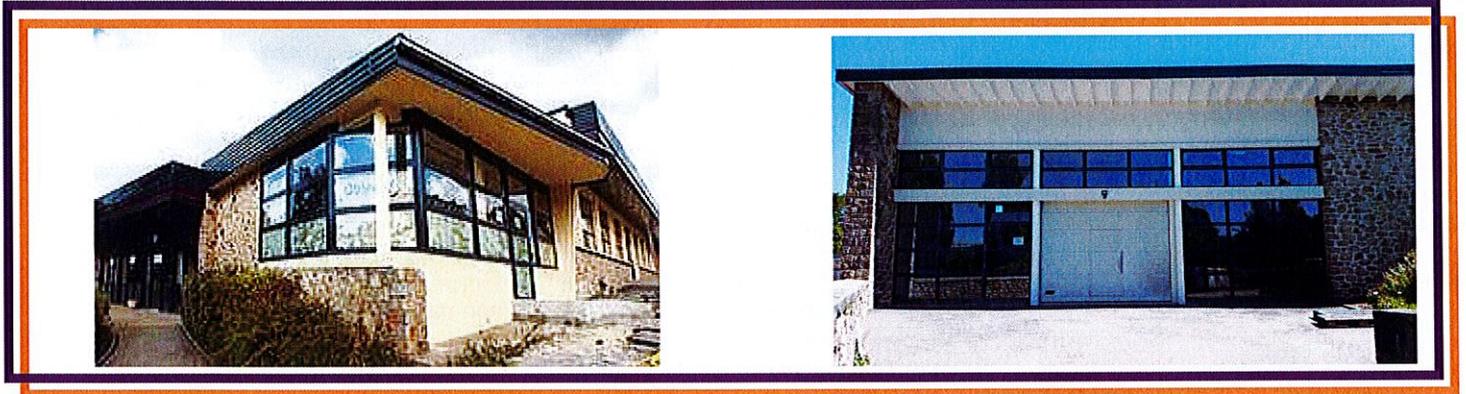
Prestations en HT / Centre d'activité Louis Lumière (Tarifs 2023)	PEPINIERE	HOTEL	NON RESIDENT
---	-----------	-------	--------------

SERVICES INCLUS / BUREAU			
☞ Affranchissement	+ coût consommations	+ coût consommations	
☞ Accompagnement, suivi	✓		
☞ Animations, présentations thématiques	✓	✓	
☞ Distribution de courrier	✓	✓	
☞ Accès au fax	✓ (en réception)	✓ (en réception)	
☞ Accès au matériel de reliure	✓	✓	
☞ Accès au vidéoprojecteur portatif	4 h/mois	4 h/mois	
☞ Mise à disposition de meubles (1 bureau avec retour et caisson, 1 armoire, 1 fauteuil, 2 chaises)	✓		
☞ Permanence téléphonique (60 messages/mois) et/ou renvoi d'appel	✓	✓	
☞ Accès bureau "rendez-vous » (Hauts de Quincampoix) : avec mobilier, internet et téléphone	2 h/mois	2 h/mois	
☞ Accès salles de réunion/Salle	10 h/mois	16 h/mois	

DOMICILIATION			
☞ Domiciliation simple (une boîte aux lettres)			497,00 €/an facturation mensuelle ou annuelle
☞ Avec ligne téléphonique et transfert d'appel			25,00 €/mois + coût des communications sur renvoi
☞ Ligne téléphonique + permanence téléphonique (60 messages par mois) et/ou renvoi d'appel			53,00 €/mois + coût des communications sur renvoi
☞ Permanence téléphonique (60 messages par mois) et/ou renvoi d'appel			75,00 €/mois + coût des communications sur envoi

SERVICES PAYANTS / COÛTS UNITAIRES			
☞ Ligne téléphonique simple	24,00 €/mois	24,00 €/mois	
☞ Photocopies couleurs	0 à 100 copies : 0,31 €	0 à 100 copies : 0,31 €	0 à 100 copies : 0,31 €
	sup à 100 : 0,27 €	sup à 100 : 0,27 €	sup. à 100 : 0,27 €
☞ Photocopies noir et blanc	0 à 500 copies : 0,06 €	0 à 500 copies : 0,06 €	0 à 500 copies : 0,06 €
	sup. à 500 copies : 0,05 €	sup. à 500 copies : 0,05 €	sup. à 500 copies : 0,05 €
☞ Secrétariat (traitement de texte, tableur, mailing, courrier, reliure, etc.)	12,00 €/heure	15,00 €/heure	
☞ Service nettoyage (2 passages par semaine)	1,40 €/m ² /mois	1,40 €/m ² /mois	
☞ Emission de fax	0 à 100/mois : 0,20 €	0 à 100/mois : 0,20 €	0 à 100/mois : 0,20 €
	sup. à 100 : 0,15 €	sup. à 100 : 0,15 €	sup à 100 : 0,15 €
☞ Mise à disposition de meubles (1 bureau avec retour et caisson, 1 armoire, 1 fauteuil, 2 chaises)		63,00 € les six 1ers mois puis 85,00 € les mois suivants	
☞ Accès grande salle de réunion (+/- 30 personnes assises)	7,00 €/h	8,00 €/h	10,00 €/h
☞ Accès petite salle de réunion (+/- 20 personnes assises)	6,00 €/h	7,00 €/h	8,00 €/h

CENTRE D'ACTIVITE DE L'AMONT QUENTIN ➤ TARIFS 2023 HT



REDEVANCE HOTELLERIE (nouveaux occupants 2023)

	1 espace (€/m ² /an)	Charges (€/m ² /an)
Bureaux	129,00 €	18,00 €
Atelier	70,00 €	18,00 €

Les tarifs seront révisés au 1^{er} janvier de chaque année selon l'indice indiqué dans la convention en fonction de l'activité de l'entreprise et arrondi à l'euro inférieur dans la limite de 3 %.

Pour les anciens occupants, les tarifs appliqués sont fonction de la date d'arrivée dans les lieux et révisés à la date anniversaire du contrat selon les modalités indiquées dans le tableau page suivante.

Entreprises	Indice de révision	Révision	Indice de base	Loyer de base	Montant loyer 2022	Indice de l'année en cours*	Montant m ² /an HT	Nouveau loyer HT
AU FIL DE L'EAU (plafonné à 3%)	CC	01/01	1614	114.50 (bureau)	128 €/m ² /an	Indice T3 non paru	/	/
	CC	01/01	1614	62.00 (atelier)	69 €/m ² /an	Indice T3 non paru	/	/
	FSD3	01/01	121.5	18.00	18 €/m ² /an	Indice Nov non paru	/	/
PROMOTION SANTE NORMANDIE	CC	Du 01/01 au 31/01/23	1608	119.63	140.31 € /m ² /an	1886	140.31	1 621.98 €/Trimestre
	CC	A compter du 01/02/23	1608	119.63	/	Indice T3 non paru	/	/
CUST'HOME AGENCEMENT (plafonné à 3%)	CC	01/01	1643	65.00 (atelier)	69 €/m ² /an	Indice T3 non paru	/	/
	CC	01/01	1643	121.00 (bureau)	125 €/m ² /an	Indice T3 non paru	/	/
	FSD3	01/01	129.10	18.00	17 €/m ² /an	Indice Nov non paru	/	/
FABRIQUE DE SIGNES (plafonné à 3%)	CC	01/01	1664	62.00	66 €/m ² /an	Indice T3 non paru	/	/
	FSD3	01/01	121.7	18.00	18 €/m ² /an	Indice Nov non paru	/	/
SOLIHA (plafonné à 3%)	CC	01/01	1643	120.00	129 €/m ² /an	Indice T3 non paru	/	/
	FSD3	01/01	122.7	18.00	18 €/m ² /an	Indice Nov non paru	/	/
SPIE BATIGNOLLES (plafonné à 3 %)	CC	01/01	1643	114.50 (bureau)	126 €/m ² /an	Indice T3 non paru	/	/
	CC	01/01	1643	62.00 (atelier)	66 €/m ² /an	Indice T3 non paru	/	/
	FSD3	01/01	122.7	18.00	18 €/m ² /an	Indice Nov non paru	/	/
SYNERGIE	CC	Du 01/01 au 28/02/23	1627	121.04	140.31 € /m ² /an	1886	140.31 €	3 931.49 €/Trimestre
	CC	A compter du 01/03/23	1627	121.04	/	Indice T3 non paru	/	/
UFCV	CC	Du 01/01 au 30/11/23	1614	114.64	139.64 € /m ² /an	1966	139.64 €	2 285.21 €/Trimestre
	CC	A compter du 01/12/23	1614	114.64	/	Indice T2 non paru	/	/

* Le montant du nouveau loyer HT pour les entreprises dont l'indice de révision à la date de révision du bail n'est pas encore paru, sera calculé sur la base indiquée dans le tableau ci-dessus

**CENTRE D'ACTIVITE
DES VINDITS
➤ TARIFS 2023 HT**



**REDEVANCE HOTELLERIE
(nouveaux occupants 2023)**

	1 espace (€/m²/an)	Charges (€/m²/an)
Bureaux	142,00 €	9,00 €

Les tarifs seront révisés au 1^{er} janvier de chaque année selon l'indice indiqué dans la convention en fonction de l'activité de l'entreprise et arrondi à l'euro inférieur dans la limite de 3 %.

Pour les anciens occupants, les tarifs appliqués sont fonction de la date d'arrivée dans les lieux et révisés à la date anniversaire du contrat selon les modalités indiquées dans le tableau page suivante.

Entreprises	Indice de révision	Révision	Indice de base	Loyer de base	Indice de l'année en cours*	Montant € m / an HT	loyer HT
ACTIEX	ILAT	01/01	112.74	131.00 (bureau)	Indice 3T non paru	136.66 € (année 2022)	/
AMPLEXOR	ICC	Du 01/01 au 19/04/23	1627	121.02	1886	140.29	10 381.46 € /Trimestre
	ICC	A compter du 20/04/23	1627	121.02	Indice 3T non paru	/	/
CAC 1	ICC	Du 01/01 au 31/01/23	1497	111.81	1822	136.08	8 705.72 € /Trimestre
	ICC	A compter du 01/02/23	1497	111.81	1948	145.49	9307.72 € /Trimestre
CAC 2	ICC	Du 01/01 au 22/03/23	1627	121.86	1886	141.26	1 024.14 € /Trimestre
	ICC	A compter du 23/03/23	1627	121.86	Indice 3T non paru	/	/
DEKRA	ICC	Du 01/01 au 15/06/23	1625	122.04	1886	141.64	4 107.56 € /Trimestre
	ICC	A compter du 16/06/23	1625	122.04	Indice 4T non paru	/	/
EXPERIS (ex PROSERVIA)	ILC	Du 01/01 au 24/08/23	108.40	128.15	120.61	142.58	13 259.94 € /Trimestre
	ILC	A compter du 25/08/23	108.40	128.15	Indice 1T non paru	/	/
EXPERIS (ex PROSERVIA)	ILC	Du 01/01 au 28/02/23	113.45	131.00	119.70	138.22	6 134.20 € /Trimestre
	ILC	A compter du 01/03/23	113.45	131.00	Indice 3T non paru	/	/
EXPERIS (ex PROSERVIA)	ILC	Du 01/01 au 25/08/23	116.73	134.00	120.61	138.45	7 026.34 € /Trimestre
	ILC	A compter du 27/09/23	116.73	131.00	Indice 1T non paru	/	/
REGIE NETWORKS	ICC	Du 01/01 au 30/06/23	1612	120.74	1886	141.26	3 460.87 € /Trimestre
	ICC	A compter du 01/07/23	1612	120.74	Indice 3T non paru	/	/
SCC	ILC	Du 01/01 au 17/07/23	108.40	120.78	120.61	134.38	1 646.16 € /Trimestre
	ILC	A compter du 18/07/23	108.40	120.78	Indice 1T non paru	/	/
VIRGIN	ILAT	Du 01/01 au 15/10/23	107.69	121.59	120.73	136.31	776.97 € /Trimestre
	ILAT	A compter du 16/10/23	107.69	121.59	Indice 1T non paru	/	/

* Le montant du nouveau loyer HT pour les entreprises dont l'indice de révision à la date de révision du bail n'est pas encore paru, sera calculé sur la base indiquée dans le tableau ci-dessus

BATIMENTS D'ACTIVITE DE BEAUMONT ➤ TARIFS 2023 HT

REDEVANCES

Entreprises	Indice de révision	Révision	Indice de l'année précédente	Indice de l'année en cours*	Nouveau loyer HT
ISOTECH	ICC 2 ^{ème} trimestre	Février	1821	1966	1 188.25 €/mois
CLEMESSY	ICC 2 ^{ème} trimestre	Février	1821	1966	8 941.66 €/trimestre
EFINOR	ILAT 1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	114.87	120.73	3 006.29 €/trimestre
EFINOR	ILAT 1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	114.87	120.73	2 924.83 €/trimestre
INEO ANC	ICC 4 ^{ème} trimestre	2 ^{ème} trimestre	1886	Indice 4T non paru	19 742.52 €/trimestre (année 2022)
GET ELECTRONIQUE	ILAT 3 ^{ème} trimestre	2 ^{ème} trimestre	117.61	Indice 3T non paru	2 772.63 €/trimestre (année 2022)

Bâtiment commercial

LES BUISSONNIERES		368.00 €/mois
-------------------	--	---------------

Crédit-bail mensuel

NCMG		3 200.00 €
------	--	------------

* Le montant du nouveau loyer HT pour les entreprises dont l'indice de révision à la date de révision du bail n'est pas encore paru, sera calculé sur la base indiquée dans le tableau ci-dessus

**BATIMENTS D'ACTIVITE
DE MARTINVEST
➤ TARIFS 2023 HT**

REDEVANCE

Entreprise	Indice de révision	Révision	Indice de base	Loyer de base mensuel	Indice de l'année en cours	Nouveau montant loyer mensuel HT	Nouveau loyer trimestriel HT
HEXATEL	ILAT	Du 01/01 au 30/06/2023	111.45	900.00	120.73	974.94 €	2 924.82 €
	ILAT	A compter du 01/07/2023	111.45	900.00	Non paru	/	/

* Calcul de la révision : loyer de base x Indice du 1er trimestre de l'année/Indice de base 111,45 (1^{er} trimestre 2018)

**BATIMENTS D'ACTIVITE
DE VALOGNES
➤ TARIFS 2023 HT**

REDEVANCE

Entreprise	Indice de révision	Révision	Indice de base	Loyer de base mensuel	Indice de l'année en cours	Nouveau montant loyer mensuel HT
ECOLE D'USINAGE DU COTENTIN	NEANT	NEANT	NEANT	2 785.65 €	NEANT	2 785.65 €

**SITE DU MOULIN DE TIERVILLE
LES MINES
➤ TARIFS 2023 HT**

REDEVANCE

Entreprise	Indice de révision	Révision	Indice de base	Indice 2 ^{ème} Trim. 2022	Loyer de base	Nouveau loyer HT
Les Cuisines du Moulin	ILC	01/01/2023 (tous les 3 ans)	115.60	123.65	500.00 €	534.82 €

* Calcul de la révision : loyer de base x dernier indice connu soit 2^{ème} trimestre 2022/Indice de base 115.60 (3^{ème} trimestre 2019)